



SECURITE ROUTIERE

publié le 16/03/2015

Dans le cadre du CESC tous les élèves de 3ème bénéficieront mardi 17 mars 2015 d'1 heure d'information sur la sécurité routière encadrée par l'Escadron Départemental de la Sécurité Routière.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.